



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

remboursement

Question écrite n° 104623

Texte de la question

M. Daniel Goldberg appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la part croissante des dépenses de santé laissées à la charge des particuliers. Face à la hausse continue du forfait journalier, à l'augmentation des déremboursements de médicaments, aux franchises pour les achats effectués en pharmacie, à l'instauration du dépassement d'honoraires pour les médecins libéraux, au relèvement des tarifs conventionnés, les assurés sociaux sont de plus en plus inégalement protégés. En effet, nombre d'entre eux doivent renoncer à une complémentaire santé pour compenser un taux de couverture des soins en baisse. Cette évolution éloigne de plus en plus notre système d'assurance maladie du principe de solidarité qui l'a fondé, selon lequel chacun paie en fonction de ses moyens mais est remboursé d'après ses besoins. C'est la raison pour laquelle il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour garantir ce principe fondateur en diminuant significativement le reste à charge.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104623

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3560

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)